



COMMUNE DE VEROSSAZ

**MODIFICATION PARTIELLE DU
REGLEMENT COMMUNAL DES
CONSTRUCTIONS
ET DES ZONES (RCCZ)**

**AVENANT AU RCCZ
ZONE DE FAIBLE DENSITE « R2 »
Article 97, lettre a)**

1. Modification partielle – Nouveau libellé de l'article 97, lettre a) :

a) Destination et but de la zone :

Cette zone est destinée à promouvoir les habitations familiales et **résidentielles de un à quatre logements au plus.**

b) Constructions interdites :

Toutes les constructions qui vont à l'encontre de ce but.

c) Les constructions groupées sur un même front sont interdites dans les sites sensibles (ruptures de pentes, etc.).

d) A l'intérieur de cette zone, des «secteurs site» ont été délimités pour des raisons d'aptitudes à la construction et de paysage. Ces «secteurs site» sont, en principe, inconstructibles et l'implantation précise des bâtiments sera fixée de cas en cas par le Conseil Municipal.

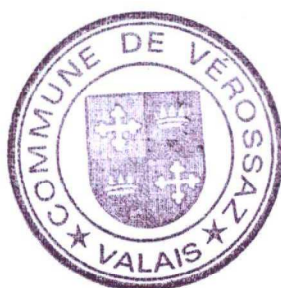
Pour les terrains situés en «secteurs site» le report d'indice est admis sur une parcelle contiguë ou située à proximité immédiate ou ayant été divisées lors d'une expropriation pour une route ou un chemin.



Adopté par le Conseil Municipal, le :30.05.2011 et le 26.09.2011

**Le Président :
Roland Gex**

A stylized handwritten signature in purple ink, consisting of a large loop and a long vertical stroke.



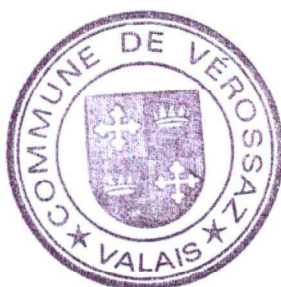
**Le Secrétaire :
Véronique Zuchuat**

A handwritten signature in purple ink, appearing to be "V. Zuchuat" with a large loop.

Approuvé par l'Assemblée primaire, le :28.10.2011

**Le Président :
Roland Gex**

A stylized handwritten signature in purple ink, identical to the one above.



**Le Secrétaire :
Véronique Zuchuat**

A handwritten signature in purple ink, identical to the one above.

HOMOLOGATION PAR LE CONSEIL D'ETAT



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du - 4 AVR. 2012

Droit de sceau: Fr. 100. -

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a shield and stars, surrounded by a laurel wreath and the text 'KANTZEN DE V' in a circular border.